

Appel de candidatures – Membre du personnel d'encadrement participant aux séances du conseil d'administration du CSSHC – Sans droit de vote

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (ci-après « CSSHC ») offre des services d'enseignement à plus de 6 000 élèves et regroupe 30 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 4 centres de formation professionnelle ainsi qu'un centre d'éducation des adultes dispensant une formation sur 3 sites. Le CSSHC joue un rôle essentiel dans le développement socioéconomique de sa région, qui comprend la MRC de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Ce vaste territoire couvre en grande majorité des municipalités rurales.

Le CSSHC s'est doté d'un Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (ci-après « PEVR »), suite à un processus de consultation élargi impliquant parents, membres du personnel et plusieurs acteurs de la communauté. Des éléments de mission, de vision et de valeurs sont ressortis de cette démarche :

MISSION	
	Organiser des services éducatifs de qualité. Veiller à la réussite et à la qualification de nos élèves. Promouvoir et valoriser l'éducation publique. Contribuer au développement social, culturel et économique de notre région.
VISION	
	Ensemble, soutenons la réussite et formons nos citoyens d'aujourd'hui et de demain.
VALEURS	
Respect :	Souci d'établir et de conserver des liens harmonieux avec les autres, de préserver son environnement et de mettre en place les conditions nécessaires à son épanouissement.
Dépassement :	Capacité d'élargir ses propres limites dans le cadre de la réalisation d'un projet de vie.
Adaptation :	Capacité de tenir compte des besoins des autres dans la conduite de son agir.
Engagement :	Capacité de mobiliser l'ensemble des dimensions de sa personne pour la réalisation d'un projet que l'on juge suffisamment important pour y consacrer de façon durable ses énergies.

Par ailleurs, deux grands enjeux se sont dégagés de cette démarche, pour lesquels des objectifs, des cibles et des indicateurs ont été établis et sur lesquels reposent les projets éducatifs de chacun des établissements du CSSHC. Les voici :

ENJEUX	
Enjeu 1 :	La réussite globale de chaque élève
Enjeu 2 :	Un milieu de vie et d'apprentissage accueillant et sécuritaire

L'objectif ultime des actions mises de l'avant dans le cadre du PEVR du CSSHC est d'augmenter à 80 % la diplomation et la qualification de nos élèves d'ici 2027.

1. Profil du candidat recherché

Le membre du personnel d'encadrement qui participera aux séances du conseil d'administration en compagnie du directeur général, mais sans droit de vote, aura comme priorité de soutenir la réussite de nos élèves. Sa participation contribuera à la réalisation de la mission du CSSHC. Tout comme pour les postes d'administrateurs, nous sommes à la recherche d'un membre du personnel d'encadrement motivé et disponible, ayant à cœur l'école publique et capable de privilégier l'intérêt du plus grand nombre plutôt que l'intérêt individuel. Il sera également appelé à incarner les valeurs de notre organisation : respect, dépassement, adaptation et engagement.

D'autre part, la capacité à travailler en collégialité, être doté d'un esprit innovant et favoriser la recherche de consensus serait un atout chez ce candidat dans le cadre de sa participation aux séances du conseil d'administration.

2. Poste ouvert aux candidatures

Un seul poste est ouvert aux candidatures et est réservé aux membres du personnel d'encadrement du CSSHC.

3. Modalités de mise en candidatures

Une candidature est proposée au moyen du formulaire de mise en candidature disponible en cliquant sur le lien suivant :

➤ [Formulaire – Mise en candidature – Membre du personnel d'encadrement sans droit de vote](#)

Votre candidature doit être déposée à l'attention de la direction générale au plus tard le 27 mars 2026 à 16 h, selon l'une ou l'autre des modalités suivantes :

Par courriel :	Info@csshc.gouv.qc.ca
En personne :	Au siège social du CSSHC, situé au : 308, rue Palmer, East Angus (Québec) J0B 1R0
Par la poste :	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons A/S Service du secrétariat général 308, rue Palmer, East Angus (Québec) J0B 1R0

La désignation s'effectuera par vote électronique du 6 au 10 avril 2026 inclusivement.

L'exécution et la supervision du vote électronique ont été confiées à une firme externe, pour assurer l'indépendance du processus. Par ailleurs, en cas d'égalité des voix, le gagnant sera identifié par un tirage au sort effectué par cette firme.

Le résultat du scrutin sera divulgué le 13 avril 2026.

4. Informations complémentaires

Afin de permettre aux candidats de connaître les modalités qui entoureront la réalisation de leur mandat, voici certaines informations complémentaires, susceptibles de les éclairer :

- Le membre désigné entre en fonction le 1^{er} juillet suivant sa désignation, et ce, pour une durée de 3 ans.
- Une activité d'accueil et de formation est prévue le 7 juillet 2026 entre 16 h et 19 h. Cette activité d'accueil sera suivie d'une séance officielle du conseil d'administration, laquelle se tiendra à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au : 162, rue Saint-Jean Est à East Angus, à compter de 19 h. Lors de cette séance, le CSSHC nomme, parmi ses membres siégeant à titre de parents d'un élève, un vice-président. Le mandat de cet officier prendra fin en même temps que son mandat en tant que membre du conseil d'administration du CSSHC. Le mandat du président actuellement en fonction est quant à lui en vigueur jusqu'au 30 juin 2028.
- Un minimum de quatre séances du conseil d'administration devront se dérouler annuellement. Il appartiendra au conseil d'administration d'en déterminer le nombre exact. Le [calendrier des rencontres des séances du CA](#) est disponible sur le site Internet du CSSHC.

- Les membres du conseil d'administration devront siéger sur au moins un des comités statutaires suivants, dont voici un résumé des mandats :

Comité de gouvernance et d'éthique	○ Assiste les membres du conseil d'administration du CSSHC dans l'application des normes d'éthique et de déontologie. ○ Élabore les critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration du CSSHC. ○ S'assure que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d'établissement suivent la formation élaborée par le ministre.
Comité des ressources humaines	○ Assiste les membres du conseil d'administration du CSSHC dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le CSSHC, à titre de directeur d'établissement et de directeur général. ○ Propose au conseil d'administration du CSSHC les critères d'évaluation du directeur général. ○ Élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du CSSHC.
Comité de vérification	○ Assiste les membres du conseil d'administration du CSSHC pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle internes et à l'utilisation optimale des ressources du CSSHC.

- Les antécédents judiciaires de tous les membres du conseil d'administration seront vérifiés.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser au :

Service du secrétariat général
 308, rue Palmer, East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-4953 poste 4319 **Courriel** : info@csshc.gouv.qc.ca

(S) Me Annie Garon
 DGA, secrétaire générale et responsable des communications

2026-02-11